

Vos représentants :

1



Jean-François PORRAZ

49 ans, aide-soignant

2



Delphine PLASSIARD

47 ans, éducatrice spécialisée, conseillère sortante

3



François VERLUCCO

42 ans, géomètre, conseiller sortant

4



Claudine SÉVRY

54 ans, assistante familiale

5



Jean-Claude BENOIT

71 ans, retraité ANCV, conseiller sortant

6



Murielle CROS

48 ans, assistante technique

7



Christian CHEVALIER

65 ans, retraité directeur établissement social

8



Maryse MICHOU D

60 ans, pré-retraîtée

9



Thierry NOVEL

60 ans, spécialiste process

10



Céline ISARD

44 ans, commerçante

11



Éric GUGLIELMI

53 ans, cuisinier

12



Anne-Laure DAYDE

50 ans, infirmière

13



Jean-Louis RUBEAU

62 ans, retraité Conseil départemental

14



Camille BERLIOZ

22 ans, étudiante

15



Thibaud DAUCE

25 ans, ingénieur

16



Murielle RICHARD

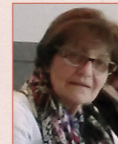
45 ans, auxiliaire de vie sociale

17



Nicolas GENOUX

29 ans, agriculteur



Sollicitée pour faire partie de la liste conduite par notre ami Nano, je suis obligée de renoncer à ce prochain mandat pour des raisons de santé. Je vous apporte tout mon soutien et vous souhaite pleine réussite.

Geneviève PERNET, Conseillère sortante

Représentants communautaires

Jean-François PORRAZ, Delphine PLASSIARD, Christian CHEVALIER

Vivre à Coise-St-Jean

2020-2026

« Quand on n'avance pas collectivement, on recule individuellement ».



Quand on apprécie sa commune, il est normal de s'engager pour elle. Il est utile de rappeler que, pour le bon fonctionnement de celle-ci, des femmes et des hommes y consacrent leur temps, leur énergie, passionnés par la vie communale.

Car que serait Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier sans l'investissement de ses élus locaux qui sont les protagonistes essentiels du vivre-ensemble ? La démocratie locale a besoin de débats, d'une majorité inspirée et d'une opposition constructive. Elle a aussi besoin d'une **opinion publique attentive et investie** pour la représenter dans toute sa richesse et sa diversité.

Dans une période où les grands équilibres sont menacés, il est nécessaire à chacun de nous, à la place qui est la sienne, de lutter contre la morosité pour **se projeter collectivement dans l'avenir**. Nous ne pouvons nous désunir sous peine de détruire tout sens commun. Il revient au Conseil municipal de mettre en pratique et d'animer cette idée de la démocratie. C'est pourquoi les candidats de la liste « Vivre à Coise-St-Jean » s'engagent à mobiliser toutes les énergies pour défendre l'intérêt de la commune et de ses habitants dans une intercommunalité dynamique. Le village ne doit pas être exclu des décisions mais acteur crédible d'une démarche collégiale, comme a su le faire notre maire Bernard Frison, dont trois conseillers sortants mènent la liste pour partager leur expérience avec les autres candidats. C'est sa diplomatie et son humanisme qui ont valu à la commune la place qui est aujourd'hui la sienne sur le territoire.

Le projet que nous vous proposons reste ouvert à discussion, il a cependant une importance réelle car il traduit notre capacité à réfléchir et à travailler ensemble. On ne saurait donc que trop souligner l'importance de l'échéance à venir, dont la tonalité et les priorités vont associer les habitants au Conseil municipal pour les années à venir.

Jean-François PORRAZ

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS ACCOMPAGNER DANS CE PROJET COMMUN !

Quelques idées à débattre ensemble...

UN VRAI BESOIN LA DÉMOCRATIE LOCALE

Le principe fondateur de notre projet est de permettre aux Coisards et aux St-Jeannots de pouvoir **prendre part aux décisions** :

- organiser des réunions participatives et délibératives sur des sujets importants ;
- prévoir une réunion publique pour le budget et réserver une somme substantielle pour des projets décidés par les habitant-e-s ;
- créer des commissions ouvertes à la population, avec des président-e-s indépendant-e-s de l'exécutif.

CONSEIL MUNICIPAL

Pour un fonctionnement moderne et efficace :

- un partage des tâches entre les élu-e-s en évitant le cumul des responsabilités ;
- des élu-e-s référent-e-s dans chaque hameau ;
- la création et l'animation d'un Conseil municipal « Jeune » ;
- le respect et la bienveillance envers le personnel municipal.

FINANCES

De nombreux travaux utiles pour la population ont été budgétés mais n'ont pas été réalisés. La commune possède donc un niveau d'autofinancement important et n'a plus d'emprunt en cours. Cette situation financière, inédite pour la commune, nous permettra d'agir concrètement pour des objectifs nécessaires pour les Coisards et les St-Jeannots.

VIE ASSOCIATIVE

- créer un lieu de rencontre, café associatif, ouvert à toutes et tous ;
- mettre à disposition des locaux aux associations avec des aménagements facilitant les activités culturelles, le lien-social intergénérationnel... ;
- répondre aux demandes de jardins partagés.

SÉCURISATION DES HAMEAUX

- répondre au problème récurrent de la vitesse excessive dans les villages, tant sur les routes communales que sur les départementales, et plus particulièrement aux abords des arrêts de bus scolaires ;
- définir un plan pluriannuel d'entretien et de réfection de la voirie communale.

URBANISME

- poursuivre le projet de la maison des associations ;
- réfléchir ensemble à l'aménagement du centre-bourg et des hameaux ;
- organiser une réunion publique par Chambéry Métropole pour expliquer le nouveau SCOT¹ ;
- revoir notre PLU² en tenant compte des nouvelles règles du SCOT¹ ;
- prévoir un plan pluriannuel avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie pour l'enfouissement des réseaux électriques ;
- reprendre les travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides ;
- compléter les travaux sur le parking de St-Jean ;
- rester garants de notre urbanisme ;
- habiller les containers (pour éviter qu'ils ne se retrouvent sur les routes ou dans les champs par temps de grand vent).

¹ Schéma de Cohérence Territoriale

² Plan Local d'Urbanisme

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, C'EST PROTÉGER NOS VIES !

- progresser dans l'autonomie énergétique des bâtiments communaux (panneaux solaires, pompes à chaleur...) et réaliser la Maison de santé et de la vie associative dans les normes Bâtiments à Basse Consommation ;
- agir avec les citoyen-ne-s pour une consommation de produits d'agriculture raisonnée et biologique, favoriser les circuits courts ;
- travailler avec la Communauté de Communes pour aller vers la création d'une cuisine centrale bio et locale pour les écoles, les EHPAD et les services de repas à domicile ;
- contribuer aux objectifs communs de réduction des déchets ;
- continuer l'assainissement collectif ;
- participer à la gestion du Syndicat des Eaux pour le maintenir à un bon niveau qualitatif et assurer son maintien dans le domaine public ;
- rendre aux habitant-e-s et randonneur-euse-s les sentiers communaux ;
- mener une étude sur l'éclairage public en vue d'économiser l'énergie.

ESPACES JEUNESSE

Des lieux de rencontre pour les jeunes sont nécessaires. Nous proposons donc de terminer l'aménagement des jeux enfants à Saint-Jean-Pied-Gauthier et d'étudier avec les adolescents leurs besoins et envies.

SOLIDARITÉ

- renforcer la vigilance auprès des personnes fragiles/isolées ;
- adhérer au DACS⁴ pour les déplacements ;
- inciter à recruter et à développer la formation du personnel du CIAS⁵ ;
- faciliter l'échange de services inter-générationnels (informatique, transport...).

⁴ Déplacement Associatif de la Combe de Savoie
⁵ Centre Intercommunal d'Action Sociale

AVEC NOS PARTENAIRES

Nos projets s'inscriront dans le cadre du respect de notre environnement et du bien-être de chacun. Ils seront défendus auprès des syndicats et de l'Intercommunalité, sans laquelle peu de réalisations peuvent s'accomplir aujourd'hui, tout en respectant les décisions prises au niveau communal.

ÉCOLES

Le SIEGC³ a besoin de représentant-e-s communaux en lien avec les parents d'élèves pour l'accueil périscolaire, la restauration scolaire, et le lien avec les enseignants pour les besoins pédagogiques.

³ Syndicat Intercommunal des Écoles du Gelon et Coisin

CULTURE

- développement de partenariats avec les salles de spectacles proches (Montmélian, Malraux, Coléo...);
- mise en place de bibliothèques en « libre-service » sur les hameaux ;
- organisation de conférences, films, débats, concerts...



Au regard des différentes parutions, dans la presse ou autres, on pourrait en déduire que la candidature de mon premier adjoint, Jean-Luc Benetti s'inscrit dans la continuité de mon

mandat. Afin d'éviter toute confusion, je tiens à apporter quelques précisions.

Je ne parlerai pas de l'investissement dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions. En revanche, là où le bât blesse, c'est sur sa façon de procéder ainsi que sur le versant relationnel dans l'équipe et ailleurs. De plus, il a eu ces dernières années des attitudes très méprisantes, voire irrespectueuses envers moi et d'autres membres de l'équipe. Étant donné cet état de fait, personnellement, je ne cautionne pas sa candidature.

Les électeurs feront ainsi leur choix en leur âme et conscience, mais en toute connaissance de cause.

Bernard Frison